



ASSOCIATION
INTERNATIONALE DES
**Villes
Éducatrices**

ENTRETIEN

MAIRE DE BOLOGNA

Matteo Lepore

Quels sont les défis auxquels votre administration est confrontée en matière d'éducation ?

La valeur et la richesse du patrimoine d'expériences dont notre ville peut s'enorgueillir dans le domaine de l'éducation nous ont aidés à définir de nouvelles politiques pour relever les défis auxquels Bologne, au même titre que de nombreuses autres villes, est confrontée aujourd'hui. Ces dernières années, et particulièrement après la pandémie, nous avons constaté une augmentation de la fragilité, de la solitude, du sentiment d'insécurité et de la peur chez de nombreux garçons et filles, mais aussi dans de nombreuses familles. C'est pourquoi, depuis le premier jour de ce mandat, le principe directeur de toutes nos actions a été de « ne laisser personne de côté ». Ce principe a été concrétisé par une série d'interventions visant à renforcer le réseau des services éducatifs territoriaux qui, en coordination avec les écoles, s'efforcent de prévenir et de combattre l'abandon scolaire et de faire de ces dernières un point de référence pour l'ensemble de la communauté. Je voudrais souligner, par exemple, l'initiative [Radicalement adolescent.e.s](#), qui représente une nouvelle politique publique que nous mettons en œuvre afin de nous occuper des adolescent.e.s et de leurs familles. Il s'agit de 10 actions accompagnées d'un financement de plus de 10 millions d'euros pour apporter une réponse concrète et ferme aux besoins identifiés avec la participation directe des garçons et des filles.



Bologne a une longue histoire de participation au réseau international des Villes Éducatrices. Actuellement, votre ville a proposé de coordonner le réseau italien des Villes Éducatrices. Quelle contribution votre ville peut-elle apporter au réseau ?

Non seulement Bologne a une longue histoire de participation à cette structure de collaboration permanente entre les municipalités dans le domaine de l'éducation et de la formation, mais en outre l'AIVE a été constituée en association à Bologne en 1994.

Malheureusement, ces dernières années ont été marquées par des changements significatifs dus également à la pandémie, ce qui a entraîné un affaiblissement inévitable des réseaux sociaux, familiaux et éducatifs à tous les niveaux. Pour continuer à croître, il est toujours nécessaire de commencer par de petits pas comme « restaurer » les relations, partager l'engagement de maintenir le réseau italien qui a été affaibli au fil du temps, mais qui doit et peut être reconstruit.



En tant que ville coordinatrice de ce réseau, notre premier engagement est de faire le point sur ce que les villes ont réalisé individuellement jusqu'à présent, afin de partager un fil conducteur qui nous guidera vers un moment commun d'échange d'expériences, car dans un réseau, nous sommes tous appelés à apporter quelque chose.

Pouvez-vous nous parler d'une expérience ou d'un projet innovant de Bologne dans le domaine de l'éducation non formelle et extrascolaire ?

Comme je l'ai mentionné précédemment, nous menons un processus d'innovation dans les services éducatifs extrascolaires par le biais du programme "Radicalement adolescent.e.s". Il s'agit d'une nouvelle politique publique qui renforce la participation, la prévention du décrochage scolaire, le soutien à la parentalité, la protection de la santé et le bien-être mental, ainsi que le rôle de l'école publique comme point de départ de toute politique éducative.

Ces services extrascolaires sont gratuits et accueillent les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans, leur offrant un large éventail d'activités, du soutien à l'apprentissage scolaire aux activités culturelles, récréatives, sportives et de socialisation.

À partir de janvier 2025, toutes les écoles d'éducation secondaire obligatoire de Bologne seront ouvertes l'après-midi, grâce au projet "Écoles ouvertes toute l'année", pour réaliser des activités éducatives, artistiques, culturelles, sportives et d'apprentissage de l'italien comme deuxième langue. Elles seront également ouvertes pendant l'été, ce qui répond à une approche intégrant l'école et le territoire, et qui vise également à répondre aux besoins des familles de concilier vie et travail.





Votre administration s'est concrètement engagée à améliorer la mobilité urbaine. Dans quelle mesure la mobilité, l'environnement et l'éducation vont-ils de pair dans les décisions de l'administration ?

Bologne est la première grande ville d'Italie où la vitesse est limitée à 30 km/h, une mesure que nous avons introduite pour réduire radicalement le nombre de morts causées par les accidents de la route, mais aussi parce que nous pensons que l'espace public appartient à tout le monde, et en particulier aux personnes les plus vulnérables telles que les enfants et les personnes âgées. Ce projet ne consiste pas seulement à limiter la vitesse, mais offre une nouvelle vision globale d'une ville plus sûre et plus durable, nous repensons les temps, les espaces et les flux urbains de la ville pour les adapter aux enfants et aux adolescents, en garantissant des espaces d'opportunités et de croissance. Nous avons donc créé plusieurs places scolaires piétonnes et nous sommes intervenus dans les rues proches des écoles pour en faire de véritables lieux de socialisation, avec la collaboration des jeunes qui vivent dans ces quartiers. Nous avons établi des lignes directrices pour la conception des cours de récréation, qui doivent être transformées en lieux d'apprentissage, dans une logique innovante et durable d'éducation en plein air.

Depuis 2019, et malgré la pandémie, nous avons lancé le projet "Bologne bouge de manière durable pour aller à l'école" pour promouvoir les bonnes pratiques de mobilité scolaire, qui ont permis l'activation de plusieurs "lignes" de pédibus et de vélo-bus avec la participation active des familles et des réseaux de quartier.





De quelle manière votre administration soutient-elle et promeut-elle l'éducation psychomotrice et sportive dans l'enfance et l'adolescence ?

L'administration a créé une table ronde citoyenne avec des associations et des groupes sportifs afin d'encourager les initiatives qui favorisent et contrecarrent l'abandon de l'activité sportive. Il existe des collaborations et des projets avec les écoles qui permettent l'accès aux installations sportives municipales aux heures scolaires et extrascolaires.

Depuis deux ans est organisée la "Journée du Sport", une journée consacrée à la promotion de l'activité physique, conçue comme un outil précieux et efficace pour la diffusion de la culture du bien-être, ainsi qu'une invitation à mener un style de vie sain, dès l'enfance. L'événement est l'occasion d'expérimenter de nombreuses activités sportives en plein air et d'assister à des tournois organisés.

Le programme [Parcs en mouvement](#) s'adresse aux citoyens et citoyennes de tous âges et de toutes conditions physiques, en leur proposant de pratiquer gratuitement des activités sportives dans les espaces verts urbains, avec l'accompagnement de moniteurs.

Quelles politiques de la ville mettriez-vous en avant en faveur des nouvelles citoyennetés et de l'inclusion ?

À Bologne, il y a 60 000 résidents étrangers, ce qui représente plus de 15 % de la population. Si l'on se concentre sur la population infantile, ce chiffre s'élève à 30 % en moyenne dans les écoles. La majorité des enfants et des jeunes qui fréquentent les écoles de notre ville y sont nés ou y sont arrivés il y a des années ; par conséquent, tout leur processus de croissance et de formation s'est déroulé dans notre municipalité.

C'est pourquoi nous avons modifié le statut de la ville pour permettre l'octroi de la citoyenneté honoraire à tous ces mineurs que nous considérons comme des "Bolognais depuis le premier jour", comme le dit la campagne que nous avons promue en tant que municipalité. En outre, notre administration fournit aux écoles et aux établissements préscolaires un important service qui consiste à mettre à la disposition des écoles des professeurs de langue italienne pour les étrangers, en particulier pour ceux qui viennent d'arriver. Avec le service de médiation linguistique et culturelle, nous aidons les écoles à entrer en contact avec les familles qui ont des besoins linguistiques. Pendant l'été, nous garantissons des cours intensifs d'italien à tous les élèves qui ont besoin d'apprendre la langue, dans 20 écoles de la ville. Il s'agit d'un investissement important et non ponctuel, qui fait déjà partie des services structurels de la municipalité.

En outre, en décembre 2022, la Ville de Bologne a approuvé un Plan d'Action pour une ville antiraciste et interculturelle. Il s'agit d'un document qui définit les principales lignes directrices pour développer les politiques de l'administration dans le but de faire de Bologne une ville interculturelle et antiraciste. Ce plan est le résultat d'un travail participatif avec les communautés et les associations.

L'un des fruits de ce travail a été l'établissement d'objectifs communs dans divers secteurs, dont l'éducation, afin de développer les compétences et de renforcer les actions interculturelles et la lutte contre la discrimination au sein de la communauté éducative. Il s'agit d'un pilier qui guide le travail complexe de gestion et de valorisation des différences dans une ville plurielle comme la nôtre.



Comment générer des opportunités d'éducation et de formation pour la population, en particulier pour les plus petits ?

Bologne s'est toujours caractérisée par son large éventail d'opportunités éducatives, de formation et de loisirs destinées aux enfants. De nombreuses entités locales (fondations, associations et la municipalité elle-même) collaborent pour créer d'importantes opportunités pour les enfants de profiter de la ville, de connaître son histoire et ses lieux significatifs, créant ainsi des moments de croissance et d'enrichissement culturel.

Bologne est également connue internationalement pour accueillir le [Salon du Livre de Jeunesse de Bologne](#) et le festival Il Cinema Ritrovato. Pour renforcer ces événements importants et les faire connaître au grand public, nous organisons depuis des années l'initiative [BOOM! Grandir avec les livres](#), un festival du livre et de l'illustration pour enfants organisé par la municipalité et la région métropolitaine, avant, pendant et après le Salon du Livre de Jeunesse, avec un programme varié d'activités, telles que des expositions, des ateliers, des projections et des rencontres destinées aux enfants, aux écoles et aux familles. Parallèlement, la Cinémathèque de Bologne propose le [Cinema Ritrovato Kids & Young](#), une programmation exclusive qui permet aux plus petits de découvrir les chefs-d'œuvre et les raretés du cinéma d'hier et d'aujourd'hui.

Bologne est l'une des villes italiennes qui ont signé le Pacte des Municipalités pour l'Égalité et Contre la Violence de Genre. Pourriez-vous mettre en avant une action dans ce domaine ?

En tant que signataires du [Pacte des Maires pour l'Égalité et contre la Violence de Genre](#), notre administration s'engage à concevoir et à promouvoir des politiques publiques qui réduisent les disparités et garantissent le respect des différences. Pour faire face aux inégalités croissantes, que la crise pandémique a accentuées, une action innovante que la municipalité a promue au niveau métropolitain est le [Plan pour l'Égalité de Genre 2021-2026](#). Cet instrument définit des actions et consacre des ressources à la promotion, à la sensibilisation et à la concrétisation de l'égalité dans cinq domaines spécifiques : le travail rémunéré, le travail non rémunéré, la lutte contre la violence de genre, la culture de l'égalité et la lutte contre les discriminations multiples. Plus récemment, la municipalité a développé un outil pour encourager et diffuser l'utilisation d'un langage inclusif et respectueux des différences entre les sexes. Il s'agit du guide ["Des mots qui font la différence. Écrire et communiquer en respectant les différences de genre"](#), qui vise à rendre le langage administratif plus inclusif et accessible, réduisant ainsi les distances avec les citoyens et citoyennes.





Bientôt débutera la construction du Musée des Enfants, une usine ludique d'expériences et de connaissances où les jeunes visiteurs pourront apprendre en faisant, en expérimentant, en manipulant et en jouant. Pourquoi la ville prend-elle ce pari ?

Ce qui est en train d'être créé à Pilastro, avec la Bibliothèque Luigi Spina et la Casa Gialla, sera un nouveau pôle culturel d'importance nationale dédié aux enfants. Un établissement qui vise à répondre aux nouveaux besoins d'un territoire en profonde transformation, en s'appuyant sur la riche tradition pédagogique de notre ville. L'inspiration vient des Children's Museums, des institutions culturelles présentes dans le monde entier qui cherchent à stimuler la curiosité du jeune public et à motiver l'apprentissage par le biais de l'expérimentation. Un concours international de design a permis de sélectionner le projet gagnant, qui tient compte à la fois des priorités de la vision du musée et des suggestions issues d'un processus participatif mené sur le territoire. En outre, dans le cadre du concours « Comment veux-tu qu'il s'appelle ? », les enfants de la ville ont été invités à envoyer leurs propositions pour choisir le nom de cette nouvelle installation emblématique.

Pourquoi la participation des citoyens et citoyennes a-t-elle été, et continue-t-elle d'être, un pilier important de votre mandat ?

Je crois fermement en une politique du « nous », qui implique d'écouter et de travailler avec la contribution de tous et toutes au bénéfice de la communauté. À cette fin, je crois que la participation est fondamentale, c'est le moteur qui fait avancer notre démocratie. Parce que la participation est synonyme de responsabilité et d'engagement envers la ville et la communauté, dans l'intérêt du bien commun. Dans cette perspective, notre municipalité a intégré dans ses Statuts, de manière pionnière en Italie, le modèle de l'administration partagée, grâce auquel sont mis en œuvre des partenariats avec les acteurs sociaux et les ressources du territoire.

Le Règlement inclut des formes de collaboration, et soutient et favorise des processus structurels et durables de programmation et de conception conjointes entre l'Administration et les entités du Troisième Secteur, les associations indépendantes et d'autres acteurs sociaux à but non lucratif. A travers le Nouveau Pacte pour une Administration Partagée, la Ville reconnaît la valeur des forces vives du territoire, souvent représentées par des entités plus petites et moins structurées, dans le développement futur de la ville, en leur garantissant reconnaissance et soutien. Depuis 2017, le Budget Participatif est mis en place, un outil de démocratie directe permettant aux citoyens et citoyennes d'indiquer, d'imaginer, de voter et de coconcevoir des propositions pour leurs quartiers, qui sont ensuite financées et réalisées.